

Procès-verbal & Délibérations

Conseil d'administration

Mercredi 13 décembre 2023

Espace Cuzon



Procès-verbal de réunion

Membres présents (ayant voix délibérative) :

Isabelle ASSIH, Marc ANDRO, Thomas FEREC ; Marie-Pierre JEAN-JACQUES, Daniel LE BIGOT (QBO) ; Olivier BELLEC (CCA) ; Roger LE GOFF (CCPF) ; Jocelyne POITEVIN (Douarnenez Co.) ; Gilles SERGENT (CCCSPR) ; François MARTIN (DDTM) ; Alain LE GRAND (Conseil départemental) ; Albert BILLON, Hélène LE ROUX, Gwenaëlle MUZELLE (Conseil de développement) ; David LESVENAN (Symescoto) ; Yannick LE MOIGNE (SIOCA) ;

Membres excusés ayant donné pouvoirs :

Josiane KERLOC'H (CCHPB) a donné pouvoir à Isabelle ASSIH (QBO) ; Hervé HERRY (QBO) a donné pouvoir à Isabelle ASSIH ; Gwenola BAYES a donné pouvoir à Hélène LE ROUX (Conseil de développement) ; Malvina DAUDUS (Conseil de développement) a donné pouvoir à Albert BILLON (Conseil de développement) ; Michel COTTEN (SCoT de CCA) a donné pouvoir à Olivier BELLEC ;

Membres excusés :

François DRAPE (Préfecture du Finistère) ; Stéphane LE DOARE (CCPBS) ; Ludovic JOLIVET (QBO) ; Forough-Léa DADKHAH (Conseil régional de Bretagne) ; Marie-Noëlle PLENIER (Conseil de développement) ;

Autres participants sans voix délibérative :

Tristan DOUARD, Michel BOLLLORE, Nicolas KERLOCH, Karine LE SAGER-DIOUF, Carole ESCARAVAGE, Soisik DIJON (QCD).

Le 13 décembre 2023, les membres du Conseil d'administration se sont réunis en salle Gwenn ha Du à l'Espace Cuzon à Quimper.

La séance est présidée par Isabelle ASSIH. Le secrétariat de séance est assuré par Roger LE GOFF.

La Présidente ouvre la séance à 09h50 et constate que le quorum est atteint : 21 membres sur les 26 membres du Conseil d'Administration ayant une voix délibérative sont présents ou ont donné pouvoir.

L'instance ainsi constituée peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

La Présidente invite à aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour qui se déroule ainsi :

1. Programme partenarial 2024 (*pour validation*)
2. Budget prévisionnel 2024 (*pour validation*)

Aménagement et urbanisme

3. InterSCoT de Cornouaille : « Les RDV du ZAN » - Accompagnement à la mise en œuvre de la sobriété foncière (*pour validation*)

4. Elaboration d'une méthodologie pour la mise en place du volet foncier renforcé de l'observatoire de l'habitat issu de la loi Climat & résilience (*pour validation*)

Développement territorial

5. Montée en compétence collective des acteurs touristiques cornouillais (*pour validation*)
6. Attractivité économique : référencement sur « Paris je te quitte » (*pour information*)
7. Animation FEAMPA 2022 et 2023 : demande de subvention rectifiée (*pour validation*)

Transitions

8. Réseau de la Transition Energétique Cornouaille : déplacement à Lorient et ses perspectives (*pour validation*)

Questions diverses

9. Calendrier prévisionnel des instances et événements (*pour information*)

1. Programme partenarial 2024

Isabelle ASSIH présente le rapport, rappelant que le programme partenarial lie Quimper Cornouaille Développement aux EPCI. L'avancée du calendrier a pour objectif de mieux anticiper les mises en œuvre des actions. Le programme a fait l'objet d'un travail préparatoire entre l'Agence et les EPCI. Seuls de légers ajustements pourront être effectués, résultant de la finalisation des échanges avec QBO.

Le sujet n'appelant pas de question ou de commentaire, la Présidente invite les membres du Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration valide, à l'unanimité, le programme partenarial prévisionnel 2024.

2. Budget prévisionnel 2024

Marc ANDRO présente le rapport. Il souligne la légère augmentation des dépenses, due principalement aux charges de personnel malgré une sensible baisse des ETP. L'origine de cette augmentation réside dans l'application du point d'indice de la fonction publique territoriale, conformément au règlement intérieur. L'Agence compte 3 postes en CDD et un en alternance, ce qui permettrait de réduire la voilure si cela s'avérait nécessaire. Les charges générales de gestion sont très contrôlées. Concernant les dotations aux amortissements, elles s'élèvent à 80 k€ dont 67 k€ sont affectés au bâtiment ; sachant qu'il ne perd pas de valeur, il s'agit ici d'une simple écriture comptable. 170 k€ sont dédiés aux actions, après soustraction des subventions, en légère baisse par rapport au budget 2023. En ressources, le montant des cotisations reste identique à 2023, uniquement ajusté selon la population actualisée par EPCI (selon les chiffres de l'INSEE). La cotisation QBO reste stable à 6,50 € par habitant, soit plus du double des autres EPCI. Les subventions de l'Etat et les cotisations des syndicats de SCoT, des chambres consulaires et de Quimperlé communauté (pour la partie tourisme) sont récurrentes. La Région est un financeur important de l'Agence, entre subventions à Réseau TYNEO (SARE) et les subventions pour le Conseil de développement, le Symescto, les programmes FEAMPA et Leader, et la Destination touristique. Il est rappelé que l'ARS finance la moitié de chacun des postes des deux chargées mission CLS.

Le budget est présenté déséquilibré, mais il est à noter que l'expérience montre un non réalisé quasi systématique, notamment sur le poste du personnel. Marc ANDRO espère un non réalisé sur actions un peu moindre pour 2024. Un choix de rattrapage porte notamment sur les PLH. Concernant la trésorerie, une partie des charges représente des amortissements sur le bâtiment, cela n'ayant en conséquence aucun impact. Marc ANDRO estime le montant du déficit parfaitement gérable pour la structure.

Le sujet n'appelant pas de question ou de commentaire, la Présidente invite les membres du Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration, à la majorité absolue (une voix contre – Gwenaëlle Muzellec, Conseil de développement), valide le Programme partenarial 2024.

3. InterSCoT de Cornouaille : « Les RDV du ZAN » - Accompagnement à la mise en œuvre de la sobriété foncière – Cycle 2

David LESVENAN présente le rapport.

Albert BILLON informe avoir participé à un webinaire sur le SRADDET qui doit aboutir en février ou mars 2024 et la mise en conformité des SCoT et des PLU est attendue pour 2027/2028. Le débat sur le ZAN fait apparaître des oppositions à la loi et, face à certaines postures qu'il qualifie « d'antirépublicaines », il estime qu'il faudra prendre des décisions difficiles pour au moins dix ans.

Isabelle ASSIH note que l'on connaît désormais les enveloppes par SCoT et la quasi-totalité des consommations foncières depuis 2021, mais qu'on dépasse largement les quotas lorsque tous les projets en cours sont pris en considération.

Daniel LE BIGOT estime qu'il sera toujours temps de s'interroger sur le modèle et que les difficultés sont à venir, et particulièrement au niveau des communes, où les décisions vont être prises. Il faut une réflexion commune politique au sens noble du terme, pour se mettre d'accord sur les critères de répartition qui ne doivent pas se limiter à des questions de kilomètres ou de population. Sommes-nous capables et suffisamment matures pour gérer un territoire ?

Isabelle ASSIH affirme qu'est entamée la réflexion sur ces critères. Les projets de territoire font partie de cette réflexion, prenant en compte les éléments sociodémographiques. Comment définir les critères ? La loi nous y contraints donc on y arrivera. Isabelle ASSIH estime que nous ne sommes pas encore matures aujourd'hui.

François MARTIN confirme qu'il s'agit bien du sujet clé pour 2024. Il tient à souligner la qualité et la pertinence du premier cycle mené par l'Agence, démarche qu'il qualifie d'exemplaire. Un relai a été assuré par le réseau « Planif et territoires » auprès des territoires bretons – qui ne bénéficient pas tous d'une démarche de ce type ni d'une agence d'urbanisme. L'enjeu est de passer d'un urbanisme d'étalement à un urbanisme de transformation, citant ainsi le directeur chargé de l'urbanisme auprès du ministre. S'il y a une dimension comptable, il faut privilégier également la dimension humaine et sociale, avec un besoin d'ingénierie qui manque aujourd'hui. Le représentant du ministre a conclu en affirmant qu'il faut rompre avec le demain anxigène. Imaginons ensemble les territoires de demain.

Isabelle ASSIH remercie François MARTIN pour son retour et notamment sur le travail de l'équipe QCD qui travaille sur ce sujet.

Marc ANDRO souhaite assurer qu'il y aura bien la prise en compte du volet activité économique, pour lequel les acteurs ne sont pas nécessairement les mêmes que pour les questions d'habitat.

David LESVENAN confirme qu'il s'agit bien d'un sujet d'importance pour notre territoire et qu'il est prévu d'aborder cette question. Un temps sera programmé avec potentiellement une réunion dédiée spécifiquement aux ZAE.

Karine LE SAGER-DIOUF précise que le programme sera affiné dans le cadre de l'InterSCoT, avec les responsables habitat et urbanisme, et potentiellement les responsables économiques. La question de la classification du foncier économique est remontée.

Isabelle ASSIH confirme les propos de Karine LE SAGER-DIOUF sur la nécessité d'associer les développeurs économiques.

Jocelyne POITEVIN revient sur la réunion avec tous les EPCI du département, à Riec-sur-Belon, le 29 novembre. Elle souligne l'intérêt de voir où chaque EPCI en était dans sa démarche de mise en place de leur PLUi. Il s'avère que les avancées sont très inégales. Elle appuie les propos de François MARTIN en confirmant que la rareté, la non disponibilité et la cherté des cabinets d'ingénierie vont être problématiques. Pour cette démarche, elle souhaite qu'il puisse y avoir, à l'échelle de la Cornouaille et plus précisément de l'InterSCoT, une harmonisation des critères de choix pour attribuer les enveloppes dans le but d'éviter de vifs échanges, chacun ayant une bonne raison pour demander les « plus grosses parts du gâteau ». Elle précise que sur le Scot Ouest Cornouaille, 3 EPCI sur 4 ont entamé cette démarche de PLUI (CCSPR non encore lancé).

Gilles SERGENT confirme que le Cap Sizun – Pointe du Raz ne veut effectivement pas entendre parler de PLUi. Il dit avoir reculé une fois, mais affirme ne pas le faire deux fois.

Thomas FEREC revient sur le Congrès des maires. Un très grand nombre de petites communes, notamment rurales, estiment que le ZAN qui reprend la consommation des dix dernières années va bénéficier à ceux qui ont déjà beaucoup consommé. Cela ne remet pas en cause la nécessité de moins consommer, mais c'est la méthode de calcul initiale qu'il faut peut-être approfondir.

Karine LE SAGER répond à une interrogation d'Albert BILLON sur la question de l'étude en cours sur le disponible. Elle explique qu'il y a eu un premier rendu en avril dernier sur le foncier consommé pour la période 2011-2021, chiffres non consolidés, puis un affinage a été réalisé sur les communes, pour un arrêté à l'échelle de chaque EPCI. Entretemps, le SRADDET a affecté les enveloppes desquelles doit être déduit ce qui a déjà été construit depuis août 2021. Un travail a déjà été mené par QCD à l'échelle du SCoT de l'Odet avec QBO et le Pays fouesnantais, avec la mise en place d'une méthodologie et d'un outil de calcul. CCA et le SIOCA doivent y travailler également, mais il n'y a pas encore eu de partage à ce jour.

Isabelle ASSIH informe que QCD va organiser une rencontre réunissant les SCoT dès le 1^{er} trimestre sur le sujet des critères de répartition.

Jocelyne POITEVIN rappelle que le décret n'a été publié que très récemment sur la consommation d'espaces déjà construits.

David LESVENAN évoque les PLUi comme outil d'équilibre. Il estime qu'avec le PLUi, dans une même entité, l'on peut équilibrer un peu la charge et donner un peu de marge aux autres pour le futur. Il informe qu'à l'occasion de la Conférence des SCoT de Bretagne à laquelle il a participé, la Région a proposé aux SCoT et aux communes de Bretagne, une délibération permettant de rester sur un format d'InterSCoT plutôt qu'un schéma national. Quant à l'enveloppe répartie, il y a une insatisfaction de l'association des maires ruraux du Finistère, qui finalement seront associés avec l'AMF, pour s'assurer de cette représentation. 133 communes sur 504 sont actuellement dotées d'un PLUi ; il faudrait atteindre une majorité de communes avec PLUi en Bretagne.

Roger LE GOFF salue le travail réalisé sur le SCoT de l'Odet. L'exercice complexe jusqu'à 2026 est lié aux décisions de l'Etat. Comment l'Etat va mettre en place les outils de contrôle ? L'interrogation concerne en particulier les communes qui ont des PLU validés mais qui n'étaient pas dans l'esprit de ce qui demandé aujourd'hui. Il s'agit de PLU plutôt larges avec beaucoup de zones 2 (à urbanisation future), qui aujourd'hui peuvent être utilisées par les communes. Ces zones vont entrer dans le quota à considérer, mais dans quel compte va-t-on les mettre ? Il évoque également le cas des communes qui n'ont pas de PLU validé, notamment pour des raisons de disparition de leur cabinet d'étude (ex. Saint-Evarzec). Quel outil va mettre en place l'Etat pour que certains ne consomment pas plus que d'autres ? C'est une question de solidarité. Sur le Pays fouesnantais, il y a déjà réflexion sur chaque terrain, la culture est déjà là. C'est un vrai défi, un changement de modèle, et Roger LE GOFF estime qu'il ne faut pas en avoir peur. Il affirme que QCD est aujourd'hui le lieu et l'outil pour préparer ce changement.

François MARTIN fait remarquer qu'en tant que représentant de l'Etat, les services régionaux sont confrontés à la même loi. Leur rôle est d'accompagner et de contrôler. L'Etat est conscient de cette réalité et devrait rapidement apporter des réponses en termes de méthodologie. L'objectif est d'assurer une pratique harmonieuse d'un territoire à l'autre. Un guide de 350 pages est attendu sur lequel le travail avec les collectivités pourra s'appuyer. Si la période n'est pas facile, disposer d'agences d'urbanisme est une chance.

Isabelle ASSIH remercie François MARTIN pour ce retour et souhaiterait un point d'information à l'occasion d'une prochaine instance.

Daniel LE BIGOT estime que l'Etat n'est pas seulement un guide et un pédagogue, il est aussi un arbitre. Il a les moyens de siffler puisque tous les permis passent dans ses mains. La question est : quel sera le rôle des collectivités par rapport à la loi ?

Le sujet n'appelant plus de question ou de commentaire, la Présidente invite les membres du Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide l'organisation du second cycle de rencontres « Les RDV du ZAN » à l'échelle de l'InterSCoT.

4. Elaboration d'une méthodologie pour la mise en place du volet foncier renforcé de l'observatoire de l'habitat issu de la loi Climat & résilience

David LESVENAN présente le rapport, précisant que ce point complète le rapport précédent sur la question des PLH.

Le sujet n'appelant pas de question ou de commentaire, la Présidente invite les membres du Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide l'intégration du volet foncier à l'observatoire de l'habitat via l'animation et le pilotage par l'Agence d'un groupe de travail technique pour co-construire une méthodologie partagée avec l'ensemble des membres de l'Agence.

Thomas FEREC souhaite, suite au congrès des maires, exprimer sa forte inquiétude suite à la suppression de la taxe d'habitation. La demande de logements sociaux explose. Pour les promoteurs, il s'agit d'un cas complexe dans le modèle économique. Des projets sont proposés avec 100 % de logement social dans le programme. Se pose ainsi la question des infrastructures associées, puisque qu'il n'y a pas de moyens associés pour accompagner ces logements supplémentaires. Certains élus avec des budgets extrêmement contraints rentrent dans l'illégalité en ne respectant plus la loi SRU. Certaines communes ne pourront plus construire du logement social. Thomas FEREC a fait remonter cette question à la députée, Annaïg LE MEUR avant le projet de loi il y a quelques mois.

Daniel LE BIGOT précise que 70 % de la population est aujourd'hui éligible au logement locatif public estimant cette désignation plus appropriée que celle de logement social. Aujourd'hui, l'exonération de taxe foncière pendant vingt ans ajoutée à la fin de la taxe d'habitation, impliquent la fin de ressources pour les collectivités. Cette question interroge le Gouvernement.

Gilles SERGENT évoque la taxe d'habitation sur les résidences secondaires au Cap Sizun, dont les augmentations génèrent des interpellations.

Olivier BELLEC a eu également beaucoup d'interrogations sur sa commune, de courriers auxquels il apporte des réponses. Il estime que ce n'est pas forcément un outil très juste, mais qui est à disposition des collectivités, et il considère qu'il faut revoir toute la question de la fiscalité. Trégunc ne dispose que de 5% de logements publics sociaux et dans le cadre de la loi SRU, la commune paie une pénalité. Pour être dans la légalité, il faudrait construire plus de 700 logements. La recette sur résidences secondaires représente environ 400 k€ par an, somme qui va être fléchée vers de la préemption dans le centre bourg et de la réhabilitation.

Marc ANDRO porte l'attention dans un premier temps sur la taxe d'habitation qui est fonction du nombre de résidences principales. Pour lui, la mécanique n'est pas au point. Dans un second temps, il évoque la taxe sur les résidences secondaires, pour laquelle il se dit plutôt favorable, mais regrette que les locations purement touristiques y échappent, n'étant soumises qu'à la CFE, beaucoup moins pénalisante. Il informe qu'il va s'exprimer prochainement sur cette anomalie. Dans un dernier temps, il revient sur la question des logements sociaux, estimant que 70 % de population éligible est un chiffre à modérer. Un des problèmes aujourd'hui réside selon lui dans le fait que l'on n'intègre plus les jeunes actifs dans le logement social. Les bailleurs remplissent de moins en moins ce rôle. Son inquiétude fondamentale réside dans le fait que l'on aura une baisse significative de la construction de logements. Beaucoup de programmes privés ne sont pas réalisés. La question est de savoir si les promoteurs sociaux vont réussir à prendre la relève. Sur l'OPAC, la décision a été prise de développer un projet de 400 logements par an, en accord avec les collectivités. Il s'agit plutôt d'une période favorable, mais demeure la question de la concrétisation.

5. Montée en compétence collective des acteurs touristiques cornouillais

Roger LE GOFF présente le rapport qui s'inscrit dans une mission confiée par la Région dans le cadre de la nouvelle stratégie partagée avec les offices de tourisme. Il s'agit de mettre en place une formation pour

que l'identité de la Cornouaille et ce que l'on vend soit fait de manière homogène notamment sur le tourisme économique. Il s'agit d'un partenariat entre entreprises, offices de tourisme et Région, piloté par QCD. Roger LE GOFF fait le parallèle avec la démarche sur le ZAN, à savoir travailler à l'échelle Cornouaille et où QCD est le lieu d'échange.

Le sujet n'appelant pas de question ou de commentaire, la Présidente invite les membres du Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- valide le principe de la mise en place de ces différentes sessions de formation ;
- valide le plan de financement pour la réalisation de ces actions de formation ;
- autorise la Présidente à solliciter les aides financières mentionnées au plan de financement.

6. Attractivité économique : référencement sur « Paris je te quitte »

Marc ANDRO présente le rapport, rappelant le recentrage sur la question de la facilitation des recrutements qui a amené l'équipe attractivité à beaucoup travailler avec les acteurs et recruteurs locaux. Il met l'accent sur le lien avec les offices de tourisme (environ 80 personnes concernées), avec l'idée de s'appuyer sur ce réseau pour les amener à toucher des personnes qui se sont intéressées au territoire par le biais du tourisme.

Albert BILLON s'interroge sur les résultats du travail qui avait été engagé sur l'accompagnement du conjoint.

Marc ANDRO répond que ce travail avait été lancé sous l'ancien mandat en lien avec Lorient et Vannes avec des résultats assez modestes. On s'aperçoit que l'important pour un territoire réside principalement à s'appuyer sur les réseaux RH pour avoir la capacité à transmettre entre confrères. Le site dédié sera prochainement arrêté.

Michel BOLLORE précise que le site était un outil mais ne bénéficiait pas d'animation dédiée et qu'il n'a pas vraiment pris malgré une relance. Auprès des recruteurs ou des groupements d'employeurs comme Cornoualia, la question du conjoint semble aujourd'hui moins prégnante.

Isabelle ASSIH estime que c'est une question à reprendre, évoquant l'existence potentielle d'autres outils ou d'autres process... Il lui semble intéressant de mettre en place un groupe de travail sur ce sujet en 2024 et de croiser avec David Puget sur le salon Point de Vue RH qui pourrait prévoir quelque chose sur cette question.

Le rapport étant présenté pour information et le sujet n'appelant pas de commentaires, la Présidente invite à passer au point suivant.

7. DLAL FEAMPA : Demande de subvention Région rectifiée

Jocelyne POITEVIN présente le rapport et précise qu'il n'y aucune remise en cause dans cette délibération amenée à rectifier celle du dernier Conseil d'administration en intégrant des dépenses de 2022 qui ont fait l'objet d'un oubli dans la première version, dépenses compensées par une subvention proportionnelle.

Le sujet n'appelant pas de commentaires, la Présidente invite le Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **Approuve ce projet ;**
- **Valide ce plan de financement ;**
- **Autorise le Président du GALPA à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référants ;**
- **Autorise le Président du GALPA à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution du projet.**

8. Réseau de la Transition Energétique Cornouaille : déplacement à Lorient et ses perspectives

Gilles SERGENT introduit le rapport, soulignant le vif intérêt d'avoir pu visiter une installation flambant neuve et le débriefing qui a suivi cette journée pour imaginer la suite. Il précise que 12 personnes travaillent à Lorient agglomération sur ce sujet de transition énergétique.

Nicolas KERLOCH résume les grands points d'intérêts de cette journée lors des visites de sites et la découverte des 4 outils mis en place. Il rappelle que la base de population est identique à celle de la Cornouaille. Il estime que la transition, ce sont des finalités, mais s'interroge sur les méthodes pour aller jusqu'au bout de la démarche. Il souligne les bénéfices, notamment financiers, de ces projets aboutis. Il croit nécessaire d'encourager le droit à expérimenter et souligne l'intérêt d'un budget porté à large échelle, à réaliser tout de A à Z comme le fait la SPL Bois énergie renouvelable à Lorient et garder une maîtrise publique sur les investissements et la gestion externalisée de ces outils.

Isabelle ASSIH informe qu'elle a reçu beaucoup de retours très positifs d'élus et souhaite une mise en lien avec les DGS en vue de bâtir une proposition d'ébauche de scénario opérationnel.

Thomas FEREC regrette de ne pas avoir pu participer à cette journée et approuve ce qui vient d'être dit. Ce sujet collectif implique un investissement massif et une ingénierie complexe. Les dispositifs d'Etat ne sont pas simples à aller chercher. Le développement de la biomasse au travers de la filière bois est une vraie valeur ajoutée sur un territoire en lien avec le secteur agricole. Il croit beaucoup dans le développement photovoltaïque ou l'éolien malgré des permis reçus sous recours. Ce sont des projets rentables. L'ADEME cherche la structuration forte, habituée à ce type de projets.

Daniel LE BIGOT souhaite prolonger les propos de Thomas FEREC, confirmant que l'on n'est pas outillés aujourd'hui pour rentrer dans ces forts enjeux qui nécessitent de forts investissements et une forte ingénierie. L'équipement n'existe pas. Il dit avoir été passionné par la SPL, outil économique avec retour sur investissement, indépendant, vendant de la chaleur et générant de la recette. Les structures municipales ne parviendront pas à ces résultats. Il est essentiel de réfléchir au type de structure dont on a besoin.

Isabelle ASSIH acte qu'il faut prévoir un calendrier de rencontres avec les DGS et a minima les vice-présidents concernés dès que possible.

Albert BILLON évoque le cas de la SCIC sur Quimperlé créée dans les années 2010-2012. Dix ans plus tard, la démarche a été multipliée par vingt à l'échelle de Lorient. Ils ont trouvé l'outil juridique.

Marc ANDRO estime cette réflexion urgente car notamment sur Quimper, il y a un projet important de chaufferie pour EHPAD, lycée et piscine notamment. Il s'agit d'un choix stratégique entre une structure privée ou par nous-mêmes en collaboration avec les EPCI cornouaillais.

Tristan DOUARD rappelle qu'à Lorient, la mise en place s'est faite sur 5 ans, nécessitant de l'ingénierie technique et juridique. La démarche peut concerner aussi des petits villages. Il s'agit d'un produit élastique. Ce qui manquait à Quimper, c'était les débouchés. Maîtriser la ressource locale, c'est donner « le la » sur les gros énergisateurs.

Daniel LE BIGOT estime que l'échelle Cornouaille est parfaite. Il faudrait engager un inventaire de tous les projets sur lesquels les collectivités cornouaillaises travaillent.

Isabelle ASSIH invite les membres du Conseil d'administration à prendre connaissance du document de synthèse de cette journée remis ce jour et acte l'organisation du calendrier.

Thomas FEREC suggère d'intégrer à la réflexion les homologues brestois qui ont une expérience sur le sujet.

Tristan DOUARD informe que dans le cadre du programme de financement LEADER, l'accompagnement à la préparation du scénario serait potentiellement finançable à hauteur de 80 %. Isabelle ASSIH propose un échange préalable sur ce point en Bureau.

Le sujet n'appelant plus de commentaire, la Présidente invite le Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide les orientations présentées.

Le sujet n'appelant plus de commentaires, la Présidente rappelle le calendrier des instances et événements recensés dans le dernier rapport de séance.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente clôt la séance à 12h15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente et par le secrétaire de séance.

La Présidente

Isabelle ASSIH



Le Secrétaire de séance

Roger LE GOFF



Annexes

Sujet	Annexes	Pages
1. Programme partenarial 2024	Délibération n° QCD 77.01	15 – 25
2. Budget prévisionnel 2024	Délibération n° QCD 77.02	27 – 32
3. InterSCoT de Cornouaille – « Les RDV du ZAN » : Accompagnement à la mise en œuvre de la sobriété foncière - Cycle 2	Délibération n° QCD 77.03	33 – 35
4. Elaboration d'une méthodologie pour la mise en place du volet foncier de l'observatoire de l'habitat	Délibération n° QCD 77.04	37 – 39
5. Montée en compétence collective des acteurs touristiques cornouillais	Délibération n° QCD 77.05	41 – 43
6. Attractivité économique : référencement sur Paris je te quitte	Note d'information	45 – 47
7. DLAL FEAMPA : demande de subvention régionale rectifiée	Délibération n° QCD 77.06	49 – 51
8. Réseau de la Transition énergétique Cornouaille : déplacement à Lorient et ses perspectives	Délibération n° QCD 77.07	53 – 56
9. Calendrier prévisionnel des instances et événements	Note d'information	57

Programme partenarial 2024

Depuis la création de l'Agence, le programme de travail a été traditionnellement validé par les instances courant mars de l'année concernée.

Afin d'apporter une meilleure visibilité sur les actions planifiées et de mieux anticiper leur mise en œuvre, il a été proposé d'avancer le calendrier. Le travail préparatoire a notamment inclus une rencontre préalable avec chacun des EPCI et des échanges avec leurs DGS.

Pour la 3^e année consécutive le programme partenarial fera l'objet d'une publication indépendante.

Le Conseil d'administration valide, à l'unanimité, le programme partenarial prévisionnel 2024.

La Présidente,

A blue ink signature, appearing to be 'Isabelle ASSIH', written in a stylized, cursive script.

Isabelle ASSIH

PLAN D'ACTIONS PREVISIONNEL DE QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT 2024

OBJET / ACTION	2023	2024	2025	2026	Échelle							Équipe	
					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	
AGENCE D'URBANISME : AMENAGEMENT ET OBSERVATION DU TERRITOIRE													
HABITAT - Accompagner les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de politiques d'habitat durables													
Accompagnement à l'élaboration, le suivi et l'évaluation des Programmes Locaux de l'Habitat													
Appui à l'élaboration du PLH de Concarneau Cornouaille Agglomération (N3)	x	x				CCA							Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF
Appui au PLH Pays Bigouden Sud / Haut Pays Bigouden (N2) +A18Finalisation du plan d'actions - Arrêt du projet et passage en CRHH - Phase administrative avant approbation	x	x					CCPBS			CCHPB			Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF
PLH Pays Fouesnantais (N2) - Séminaire/ateliers thématiques; scénario de développement; définition des orientations; plan d'actions	x	x	x					CCPF					Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF
PLH Cap Sizun / Pointe du Raz (N2) - Ateliers thématiques; scénario de développement; définition des orientations; plan d'actions	x	x	x								CCCS		Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF
Élaboration d'études													
Étude sur le logement des actifs	x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Karine LE SAGER-DIOUF Chloé BIGER Guillaume CHEREL Armand SOUCHON
Étude sur le logement des saisonniers	x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Karine LE SAGER-DIOUF
Étude sur les locations touristiques - Étude assortie de publications type Focus Habitat	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF
Participation au suivi des études d'habitat sur le territoire													
Etude préopérationnelle d'OPAH Ouest Cornouaille; étude sur la vacance de CCA, etc.	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Armand SOUCHON Chloé BIGER
Participation aux instances du réseau Tynéo	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		
Publications et animation territoriale thématique													

Lancement de publications flash régulières, les "Focus Habitat" (4 pages) - #3 Logement des actifs - Résultats de l'enquête auprès des employeurs - #4 Meublés de tourisme - Enjeux, moyens de régulation, aujourd'hui et en projet	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Karine LE SAGER-DIOUF Armand SOUCHON Chloé BIGER
Instauration de RDV de l'habitat (ex: meublé de tourisme ; logements actifs ; habitat léger) pour renforcer l'ingénierie territoriale en réseau - #1 Restitution de l'étude sur le logement des actifs début 2024	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Armand SOUCHON Karine LE SAGER-DIOUF
PLANIFICATION - Accompagner les territoires dans une trajectoire de sobriété foncière													
Animation de l'interSCoT													
Mise en place de RDV récurrents du ZAN pour accompagner les territoires dans une stratégie de sobriété foncière (Formes urbaines denses; optimisation du foncier économique; outils de maîtrise foncière...)		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Toute l'équipe aménagement
Ateliers InterSCoT en lien avec révisions sur des sujets à enjeux communs		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Morgane YANNOU Toute l'équipe aménagement
Accompagnement à la mise en place de PLUi en Cornouaille		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Toute l'équipe aménagement
Publications thématiques													
Publications sur le ZAN	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Morgane YANNOU Toute l'équipe aménagement
Participation au SYMESCOTO - SCOT de l'ODET													
Gestion administrative et financière du SYMESCOTO	x	x	x	x	QBO			CCPF					Morgane YANNOU
Avis sur les PLU et projets commerciaux (CDAC) du SYMESCOTO	x	x	x	x	QBO			CCPF					Morgane YANNOU
Assistance à la modification du SCoT de l'Odé - Elaboration , enquête publique, approbation.	x	x			QBO			CCPF					Morgane YANNOU Karine LE SAGER-DIOUF
Révision du SCoT de l'Odé - Assistance à l'élaboration (diagnostic, état initial de l'environnement, Projet d'Aménagement Stratégique et orientations (DOO/DAACL)	x	x	x	x	QBO			CCPF					Morgane YANNOU Karine LE SAGER-DIOUF
MOBILITE - Appuyer les démarches de mobilité durable à l'échelle de la Cornouaille													
Suivi des études et projets en lien avec la mobilité sur le territoire													
Suivi des démarches sur les mobilités cornouaillaises - Participation au suivi des études (PMS QBO, etc) et aux Comités des partenaires de la mobilité des EPCI	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		En recrutement
Participation au suivi/animation de l'étude du Cerema sur la mobilité des actifs (covoiturage, transport collectif...)	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		En recrutement Karine LE SAGER-DIOUF
Étude mobilités Cuzon/Plan de déplacement interentreprises (QCD/CMA/CRAB)	x	x			QBO								En recrutement Grégoire MARPILLAT
Publications et animation territoriale thématique													
RDV de la mobilité cornouaillaise (3/an) - Mise en place d'un lieu d'échanges pérenne pour partager de la connaissance, construire une stratégie commune et coordonner les projets	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		En recrutement Karine LE SAGER-DIOUF
Publication d'un Focus mobilité (Accessibilité au territoire)		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		En recrutement
OBSERVATION - Développer la connaissance et l'observation du territoire au service de la stratégie et de l'action													
Habitat													

Observatoire de l'habitat (et du foncier) - Analyse des données d'observation annuelle à l'échelle de la Cornouaille et animation d'un réseau d'acteurs	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Guillaume CHEREL Armand SOUCHON Chloé BIGER
Foncier/Accompagnement à la mise en œuvre du ZAN													
MOS Mode d'occupation des sols - Mise en place d'un outil de mesure et de suivi de la consommation foncière depuis août 2021	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Grégoire MARPILLAT Morgane YANNOU Karine LE SAGER-DIOUF
Inventaire des zones d'activités (IZAE / Loi Climat et résilience) - Harmonisation d'une méthodologie commune à l'échelle de la Cornouaille (Base de données Entreprises / CapFi)	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Grégoire MARPILLAT Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF
Observatoire de l'Habitat et du Foncier (OFH) : élaboration d'une méthodologie et d'un outil d'observation du volet foncier renforcé issu de la loi Climat et Résilience	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Guillaume CHEREL Grégoire MARPILLAT Karine LE SAGER-DIOUF Armand SOUCHON
Datagences Bretagne : développement nouveau foncier et immobilier	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Grégoire MARPILLAT Guillaume CHEREL
Données territoriales													
Datagences Bretagne	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPF	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Grégoire MARPILLAT
Publications flash / Focus thématiques													
Publication flash (4 pages) sur au moins 1 thème d'observation de l'année		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Guillaume CHEREL
PROJET DE TERRITOIRE - Accompagner l'élaboration de stratégies territoriales et développer les coopérations													
Développer une ingénierie territoriale en réseau													
Participation à la Conférence régionale des SCoT	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Morgane YANNOU Karine LE SAGER-DIOUF
Participation au "Club Planif et territoires" - Groupe de travail breton entre l'Etat, les Agences d'urbanisme et les CAUE - Réseaux des professionnels de l'aménagement - Ateliers coopératifs (ingénierie des documents d'urbanisme; trajectoire ZAN; OAP des PLU/PLUi) - Inventaire de ressources inspirantes	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Karine LE SAGER-DIOUF
Veille	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		
Accompagner les projets de territoire													
Appui à l'actualisation du projet de territoire du Haut Pays Bigouden	x	x								CCHPB			Morgane YANNOU Chloé BIGER
Suivi de programmes et projets													
Appui ponctuel aux ORT (programmes Petites villes de demain et Action cœur de ville)		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Armand SOUCHON Chloé BIGER
Suivi des études et projets urbains mis en oeuvre dans les territoires (ex. Plan Paysage de QBO, PLUi du PBS, etc.)	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		En recrutement Karine LE SAGER-DIOUF
Animation des instances													
Commision aménagement	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Morgane YANNOU Chloé BIGER
TOTAL GÉNÉRAL													

AGENCE DE DEVELOPPEMENT																
ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DE LA CORNOUAILLE																
Faciliter les recrutements																
Vendre la Cornouaille en même temps qu'un poste																
Valoriser les contenus existants	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS				Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Créer de nouveaux contenus	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS				Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Animer les réseaux sociaux	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS				Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Participer aux salons / jobdatings	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS				Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Faire le lien avec la démarche d'attractivité des professions de santé du CLS et le tourisme de savoir-faire	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS				Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Sensibiliser les recruteurs à la marque employeur territoriale																
Intégrer et valoriser les réseaux de recruteurs	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS				Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Mettre en œuvre le pack recruteurs	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS				Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Travailler avec les réseaux RHH existants	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS				Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Améliorer l'hospitalité de la Cornouaille																
Mieux accueillir les nouveaux actifs																
Donner accès à de l'information pour s'installer (pass bienvenue)	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS				Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Déployer le "pass bienvenue" pour les actifs salariés	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS				Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Organiser des rencontres entre arrivants, talents et EPCI	x	x	x	x											Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Faciliter l'accès au logement des nouveaux arrivants																
Mieux comprendre les besoins en logement	x														Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Étude des besoins en logement des nouveaux actifs	x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS				Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Étude logement des saisonniers	x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS				Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Développer des solutions concrètes pour le logement des actifs		x													Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Mettre en valeur les acteurs du logement	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS				Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Mettre en œuvre des services adaptés avec et par les professionnels	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS				Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	
Animation de la démarche																
Animation de la gouvernance (COPIL, COPERH, COTEC, et plan d'actions...)															Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU	

Participation évènements marketing territorial																	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU
Relations presse																	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU
TOTAL GÉNÉRAL																	
DESTINATION TOURISTIQUE QUIMPER CORNOUAILLE																	
Valoriser des savoir-faire de Cornouaille																	
Développer et optimiser les visites d'entreprises																	
Accompagnement des entreprises à l'ouverture au public			x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE			Clémence GAURIVEAUD
Formation Offices de tourisme			x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE			Clémence GAURIVEAUD
Construire un parcours de découverte d'une ou plusieurs filières																	
Construire le parcours de découverte			x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE			Clémence GAURIVEAUD
Développer l'itinérance sur l'ensemble de la Destination																	
Harmoniser et accompagner à la création d'offre d'itinéraires																	
Développer des boucles cyclables (lancement à l'échelle de la Destination)			x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE			En recrutement Stéphane ALLAIN pôle aménagement
Accompagnement à la mise en commercialisation de Séjours Vélo			x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE			En recrutement
Harmonisation et accompagnement à la création de services et d'équipements pour l'itinérance à vélo																	
Labellisation des hébergements sur les itinéraires vélo et randonnée (au gré des demandes des professionnels)			x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE			En recrutement Stéphane ALLAIN
AMO pôles de services vélo (report possible sur 2025)				x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE			En recrutement
Appuyer le développement d'autres services et équipements (location de vélos, transport de bagages, restauration, etc) : appui aux porteurs de projets, financement par les crédits de la Destination			x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE			En recrutement
Améliorer l'accueil des camping-cars																	
Mise en tourisme du schéma Camping-cars (signalétique, carte interactive)			x											QLE			Stéphane ALLAIN
Portage avenant schéma camping-cars Quimperlé Communauté			x											QLE			Stéphane ALLAIN
Accompagnement au développement d'aires (Plogoff et Quimperlé Co)	x		x									CCHPB		QLE			Stéphane ALLAIN
Développer des ressources facilitant les mobilités en Cornouaille																	
Accompagnement à la création de « maisons de la mobilité »							QBO	CCA									En recrutement
Préfigurer de futurs outils d'information sur l'itinérance et la mobilité							QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE			Stéphane ALLAIN Clémence GAURIVEAUD
Développer le nautisme pour tous																	
Mission de mise en réseau et animation des structures nautique de Cornouaille			x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE			Luisa AOUM Clémence GAURIVEAUD
Accompagner l'aménagement des sites de pratiques libres			x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE			Luisa AOUM Clémence GAURIVEAUD

Accompagnement journée participative du réseau (définir besoin structures et projets collectifs)		x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	Luisa AOUAM Clémence GAURIVEAUD
Mutualiser des outils d'information au service des acteurs touristiques														
Informers habitants et visiteurs sur les animations en Cornouaille (site « Cornouaille Animations »)		x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	Clémence GAURIVEAUD
Carte touristique (pour les offices de tourisme) : édition 2024, recherche de partenaires, diffusion		x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	Clémence GAURIVEAUD Stéphane ALLAIN
Gestion et valorisation des bornes WiFi territorial		x				QBO	CCA	CCPBS		DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	Clémence GAURIVEAUD Nicolas KERLOCH
Accompagner des professionnels du tourisme pour leur visibilité sur la plateforme de vente d'activités en ligne « ELLOHA »		x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	Clémence GAURIVEAUD
Observer l'économie touristique														
Construction d'un observatoire + achat de données	x	x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	Stéphane ALLAIN En recrutement Guillaume CHEREL
Publication(s)						QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	Stéphane ALLAIN En recrutement Guillaume CHEREL
Accompagnement des acteurs du tourisme														
Organisation d'ateliers et de rendez-vous professionnels (tourisme durable...)						QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	Clémence GAURIVEAUD Koulmig GOULENE Stéphane ALLAIN
Formation des acteurs cornouillais à l'accompagnement des porteurs de projets touristiques						QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	Stéphane ALLAIN
TOTAL GÉNÉRAL														
PROGRAMMES EUROPÉENS TERRITORIALISÉS ET CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT														
Conseil de développement de Cornouaille, voix de la société civile														
Animation et coordination du CDC	x	x	x	x		QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Anthony TRIHAN Muriel Le Brun
Accompagnement aux Actions du CDC	x	x	x	x		QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Anthony TRIHAN Muriel le Brun
Accompagnement du renouvellement des membres du CDC						QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Anthony TRIHAN
Développement maritime : DLAL FEAMPA														
Programmation 2021-2027														
Animation et coordination du DLAL FEAMPA Pays de Cornouaille 2021-2027	x	x	x	x		QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Carole ESCARAVAGE Anthony TRIHAN
Gestion et suivi administratif	x	x	x	x		QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Véronique CARIOU Muriel LE BRUN
Mise en réseau des acteurs maritimes en Cornouaille	x	x	x	x		QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Carole ESCARAVAGE Anthony TRIHAN
Communication sur le programmes et évènements (outils et participation) dont rencontres maritimes	x	x	x	x										Anthony TRIHAN
Conseil d'administration du 13 décembre 2023 - Procès verbal & délibérations Réunions réseau régional, national et européen FEAMPA	x	x	x	x										Carole ESCARAVAGE

Total																		
Développement rural : programme Leader																		
Programmation 2014 – 2025 : gestion et suivi administratif de fin de programmation						QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS					Valérie LE VEZO Muriel LE BRUN	
Réunions partenaires/ réseau régional/national Leader	x																	
Communication régulière, réunions information	x																	
Programmation 2023-2027																		
Animation et coordination programme LEADER	x	x	x	x		QBO	CCA	CCPE	CCPF	DZCo	CCHF	CCCS					Valérie LE VEZO	
Gestion et suivi administratif		x	x	x		QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS					Valérie LE VEZO Muriel LE BRUN Véronique CARIOU	
Animation et mise en réseau des acteurs	x	x	x	x		QBO	CCA	CCPE	CCPF	DZCo	CCHF	CCCS					Valérie LE VEZO	
Outils de communication sur le programmes et évènements	x	x	x	x														
Réunions réseau régional, national et européen LEADER	x	x	x	x														
Total																		
TOTAL GÉNÉRAL																		
CONTRAT LOCAL DE SANTÉ																		
Contrat local de santé																		
Animation de la démarche (COPIL, COTECH)	x	x	x	x		QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS					Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS	
Suivi de projet (dont réunions thématiques, accompagnement EPCI)	x	x				QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS					Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS	
Actions axe 1 – prévention et promotion santé						QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS					Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS	
Actions axe 2 – réductions inégalités						QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS					Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS	

Actions axe 3 – attractivité des métiers de la santé					QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS
Actions axe 4 – diagnostic santé environnementale					QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS
Actions axe 5 - actions transversales					QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS
IME : accompagnement des EPCI									DZCo		CCCS		
TOTAL GÉNÉRAL													
CRTE/Pacte de cohérence régionale													
CRTE/Pacte de cohésion régionale													
Animation des démarches		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Direction Anthony TRIHAN Groupe projet agence
Organisation, prépartion et animation des réunions de concertation					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		
Rédaction des CR et outils techniques					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		
TOTAL GÉNÉRAL													
AGENCE DE L'ÉNERGIE													
Réseau TYNEO													
Animation des acteurs													
Comités de pilotage, comité de partenaires, comité technique, réunions des professionnels...	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Nicolas KERLOCH Aurore GUIBOUX
Sensibiliser les ménages et les syndicats de copropriétaires (salons, nouveau site internet) (C1)													

Participation à des salons, conférences, nouveau site internet	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	Yorick GARACHON Aurore GUIBOUX Isabelle LEJOSNE Nicolas LE PAPE Nicolas KERLOCH Anne-Laure TEQUI Marine TOLLIS
Accompagner les ménages pour l'amélioration de la performance énergétique de leur logement												
Information de 1 ^{er} niveau (A1 - A1 COPRO - AX1)	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	Yorick GARACHON Aurore GUIBOUX Isabelle LEJOSNE Nicolas LE PAPE Nicolas KERLOCH Anne-Laure TEQUI Marine TOLLIS
Conseil personnalisé (RDV dans les EPCI) (A2 - A2 COPRO - AX2)	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	Yorick GARACHON Aurore GUIBOUX Nicolas LE PAPE Anne-Laure TEQUI Marine TOLLIS
Accompagnement des ménages en phase amont d'une rénovation globale (maisons individuelles et copropriétés)					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	Yorick GARACHON Aurore GUIBOUX Nicolas LE PAPE Anne-Laure TEQUI Marine TOLLIS
Expérimentation d'une approche collective et citoyenne de rénovations énergétiques à l'échelle du quartier de Kerfeunteun à Quimper (QBO) - AAP Région					QBO							Yorick GARACHON Aurore GUIBOUX Isabelle LEJOSNE Nicolas LE PAPE Nicolas KERLOCH Anne-Laure TEQUI Marine TOLLIS
Sensibiliser, informer et conseiller les entreprises en matière de rénovation énergétique d'entreprises (petit tertiaire privé)					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	
Information en matière de rénovation énergétique d'entreprises (B1)	x	x	x	x								Nicolas KERLOCH Aurore GUIBOUX
Conseils en matière de rénovation énergétique d'entreprises (B2)	x	x	x	x								Nicolas KERLOCH Aurore GUIBOUX
Sensibilisation des entreprises (C2)	x	x	x	x								Nicolas KERLOCH Aurore GUIBOUX
Total												
Transition énergétique												
Suivi des Instances Régionales EMR (CRML, GT EMR CRML) et projets locaux	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	Nicolas KERLOCH
Appui aux projets des EPCI (PCAET, labellisation Citergie, Territoire économe en ressource, Contrat de développement des énergies renouvelables, etc)	x	x	x	x	QBO		CCPBS	CCPF			CCCS	Nicolas KERLOCH
Réseau de la Transition Energétique en Cornouaille					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	Nicolas KERLOCH
Suivi des instances régionales (CBTE, GT hydrogène, etc)					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	Nicolas KERLOCH
Total												
TOTAL GÉNÉRAL												
RESSOURCES												
Ressources data - Informatiques												

Gestion du parc informatique																Grégoire MARPILLAT
Outil de gestion de projet																Grégoire MARPILLAT
Base de données géographique et statistiques agence																Grégoire MARPILLAT
Réponses sollicitations cartographiques																Grégoire MARPILLAT
TOTAL GÉNÉRAL																
DIRECTION / ADMINISTRATION GENERALE																
Fonctionnement agence																
Administration générale (Gestion du courrier, des abonnements, fournitures, parc auto, assurances, etc)																Soisik DIJON
Ressources humaines																Hélène MASSONNEAU KERVERN Soisik DIJON
Finances comptabilité																Véronique CARIOU
Instances (AG, CA, bureau)																Soisik DIJON
Communication institutionnelle (dont rapport d'activités, programme partenarial)																Soisik DIJON
Batiment QCD & Espace Cuzon																
Gestion bâtiment QCD																Nicolas KERLOCH
Suivi association syndicale libre Cuzon (ASL)																Tristan DOUARD
Gestion des espaces communs Cuzon (salles de réunion, informatique...)																Tristan DOUARD Soisik DIJON Nicolas KERLOCH Grégoire MARPILLAT
TOTAL GÉNÉRAL																

Budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel 2024 se présente comme suit :

1. En dépenses

Dotations aux amortissements : 80 000 € (cf. annexe 2)

L'emménagement sur le site de Cuzon en juin 2021 a amené l'intégration de l'amortissement du bâtiment en année pleine dans le budget. S'y ajoutent l'amortissement des quelques dépenses propres d'agencement, de mobilier et du matériel de bureau et informatique.

QCD est propriétaire de son bâtiment valorisé à 2,3 M€ à son bilan avec un prêt de financement de 1,7 M €. La construction ne devrait pas perdre de valeur à l'avenir. L'amortissement du bâtiment est une mesure comptable mais qui ne recouvre pas une réalité de dépréciation réelle.

Charges générales de gestion : 283 k€ (cf. annexe 3)

En 2024, les charges générales de gestion sont estimées à 283 k€.

Les postes de dépenses eau, électricité, nettoyage locaux, taxe foncière des locaux communs sur le site de Cuzon, sont intégrés dans l'ensemble des charges de copropriété de l'ASL dont l'organisation n'est toujours pas finalisée. Son montant estimé de 28 k€ reste incertain (budgété à 40 k€ en 2023) et le nouveau report de la création de l'ASL ne permet pas d'avoir une vision claire du niveau des charges de copropriété. La prudence s'impose sur ce montant de 28 k€.

Charges de personnel : 1 693 k€

Les charges de personnel sont en augmentation par rapport à 2023. De 33,5 ETP en 2022 et 30,9 ETP en 2023, l'Agence sera constituée de 30,3 ETP en 2024. Le budget 2024 prévoit un montant de 1 693 k€ contre 1 809 k€ au budget 2022 et 1 623 k€ en 2023. Il s'agit du premier poste de dépenses pour l'Agence qui s'appuie essentiellement sur son ingénierie propre pour mener son programme d'actions. La masse salariale est légèrement en hausse malgré un effectif en baisse. Il s'agit de l'effet des deux revalorisations du point d'indice de la fonction publique territoriale en 2022 et 2023 appliquées à QCD conformément au règlement en vigueur.

Il convient de noter l'incertitude qui se rapporte au rattachement futur de QCD à la convention collective SYNTEC, dont le calendrier et les effets financiers ne sont pas encore pleinement appréhendés.

Depuis 2023, l'équipe de l'Agence est stabilisée. L'ensemble des postes est aujourd'hui pourvu.

Actuellement, l'effectif compte 3 CDD et un alternant :

- Ressources : alternance en cartographie
- Réseau TYNEO : 1 poste
- Aménagement : 1 poste pour le renforcement de l'équipe sur les sujets ayant trait à l'habitat notamment
- Tourisme : 1 poste sur le nautisme (subventionné par le programme Leader)

Le taux d'absentéisme est estimé à 6 %, correspondant à la moyenne nationale.

L'Agence dispose de plus 894 M€ fin 2022. Une part de cette trésorerie a été destinée au financement de ruptures de contrats.

Actions

En 2024, le montant global des actions hors charges de personnel est estimé à 298 k€ (310 k€ en 2023 et 503 k€ en 2022). La part d'autofinancement est de 166 k€ par l'Agence.

Il convient de se rapprocher du programme de travail pour prendre connaissance du détail de ces actions.

2. En ressources

Cotisations adhérents EPCI : 1 205 k€

- 525 k€ de cotisations des 6 EPCI cornouillais hors QBO, soit toujours un montant de 3 €/habitant ;
- La cotisation de QBO se distingue de celles des autres EPCI dans la mesure où elle intègre, en surplus un montant de 3 € / habitant, correspondant à une charge de centralité assumée depuis plusieurs années.
QBO a souhaité réajuster sa cotisation en 2023, considérant certaines baisses de dépenses prévues, pour la porter à un équivalent de près de 6,50€ par habitant, soit 680 311 €. Malgré cette baisse, le montant total de la cotisation de QBO représente encore 56 % des cotisations des EPCI.

Cotisations autres adhérents : 4 k€

- 4 k€ de forfait cotisation de la part des chambres consulaires et du SIOCA.

Subventions de fonctionnement : 784 k€

L'Agence compte dans ses dotations récurrentes :

- La subvention Etat à hauteur de 96 k€ au titre de l'agence d'urbanisme ;
- La subvention Symescoto pour 60 k€ dédiée au portage du Scot de l'Odet et au travail sur l'InterSCoT.

Quimperlé Communauté participe à la Destination touristique à hauteur de 28 729 €, soit 0,50 € / habitant.

La région Bretagne et les fonds européens Leader et Feampa participent pour 554 k€ à l'ingénierie de plusieurs pôles de l'Agence :

- De la Région (419 k€) :
 - 47 k€ pour le Conseil de développement
 - 262 k€ pour Réseau TYNEO dont 49 % provient du budget propre à la Région et 51 % est versé à la Région *via* le mécanisme des Certificats des économies d'énergie (CEE), tant pour le financement de l'ingénierie que des actions
 - 40 k€ pour le Feampa)
 - 70 k€ sur la Destination touristique Quimper Cornouaille.
- Des fonds européens (135 k€) :
 - 95 k€ de Leader (17 k€ en tourisme sur le nautisme + 78 k€ pour le fonctionnement Leader) ;
 - 40 k€ du Feampa.

Depuis 2021, année du lancement du Contrat local de santé, l'ARS accompagne QCD en finançant la moitié de chaque poste (2 postes) (45 k€ prévus en 2024).

Subventions sur actions : 131 k€

La région Bretagne et les fonds européens apportent une contribution importante au financement des actions menées par l'ingénierie qu'ils financent (79 k€ pour la Région et 14 k€ pour les fonds européens).

En moyenne, 45 % des actions réalisées sont subventionnées. Ce n'est en revanche plus le cas pour l'attractivité ou l'aménagement du territoire, dont les actions doivent être financées par des fonds propres.

En synthèse, le budget présenté ne permet pas l'équilibre, un déficit de 227 k€ est prévu en 2024. Ce déficit sera financé sur les fonds propres de l'association alimentés par les résultats antérieurs.

Le Conseil d'administration, à la majorité absolue (une voix contre), approuve le budget prévisionnel 2024 et le soumet à validation de la prochaine Assemblée générale.

La Présidente,



Isabelle ASSIH

	Pôle Aménagement et observation du territoire	Missions spécifiques		Pôle Destination touristique Quimper Cornouaille	Pôle Transition énergétique	Pôle Projets européens territorialisés & Conseil de développement		TOTAL GÉNÉRAL
		CLS	Attractivité économique			FEAMPA/LEADER	Conseil de développement	

POSTES								
Postes directs en ETP	7,0	2,1	2,1	3,7	6,4	3,5	1,0	25,7
Postes indirects, stages et provisions	1,2	0,4	0,4	0,7	1,1	0,6	0,2	4,6
SOUS-TOTAL Postes directs et indirects en ETP	8,2	2,4	2,4	4,4	7,5	4,1	1,2	30,3

DÉPENSES (en €)								
FRAIS DE PERSONNEL & FRAIS GÉNÉRAUX								
frais de personnel	434 366	115 171	128 949	201 271	301 762	204 629	47 696	1 433 843
frais ventilés indirects, stages et provisions	70 472	20 899	20 899	37 356	64 112	35 337	10 096	259 172
frais généraux & taxes	76 924	22 813	22 813	40 776	69 981	38 572	11 021	282 900
SOUS-TOTAL frais de personnels & frais généraux	581 762	158 883	172 661	279 404	435 854	278 538	68 813	1 975 915
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS								
SOUS-TOTAL dotations aux amortissements	21 753	6 451	6 451	11 531	19 790	10 908	3 116	80 000
ACTIONS								
SOUS-TOTAL actions	34 000	20 000	30 000	138 841	36 500	20 090	18 650	298 081
TOTAL DÉPENSES	637 515	185 334	209 112	429 776	492 144	309 536	90 579	2 353 996

PRODUITS (en €)								
COTISATIONS EPCI (réparties en % des coûts nets par pôle)								
Quimper Bretagne Occidentale	227 789	66 429	98 986	114 145	95 214	64 460	13 288	680 311
Concarneau Cornouaille Agglomération	53 355	15 560	23 185	26 736	22 302	15 098	3 113	159 348
Pays Bigouden Sud	38 999	11 373	16 947	19 543	16 301	11 036	2 275	116 475
Pays Fouesnantais	30 014	8 753	13 043	15 040	12 546	8 494	1 751	89 640
Douarnenez Communauté	18 819	5 488	8 178	9 430	7 866	5 326	1 098	56 205
Haut Pays Bigouden	18 974	5 533	8 245	9 508	7 931	5 369	1 107	56 667
Cap Sizun - Pointe du Raz	15 654	4 565	6 802	7 844	6 543	4 430	913	46 752
SOUS-TOTAL COTISATIONS EPCI	403 604	117 701	175 386	202 246	168 703	114 213	23 545	1 205 398
AUTRES COTISATIONS								
Autres adhérents (CCI, CMA, CA, SIOCA)	4 000							4 000
SOUS-TOTAL COTISATIONS EPCI	4 000	0	0	0	0	0	0	4 000
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT								
Quimperlé Communauté				28 729				28 729
État	96 300							96 300
SYMESCOTO	60 000							60 000
Région				70 000	261 800	40 000	47 587	419 387
ARS		45 000						45 000
Leader				17 000		78 400		95 400
Feampa						40 000		40 000
SOUS-TOTAL AUTRES COTISATIONS & SUBVENTIONS D'INGÉNIERIE	156 300	45 000	0	115 729	261 800	158 400	47 587	784 816
SUBVENTIONS SUR ACTIONS								
Région				37 000	24 200	3 400	14 920	79 520
Entreprise OT				17 800				17 800
CRT				1 500				1 500
Quimperlé Communauté				13 910				13 910
Quimper Bretagne Occidentale					5 000			5 000
Leader				2 700		8 160		10 860
Feampa						3 400		3 400
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS SUR ACTIONS	0	0	0	72 910	29 200	14 960	14 920	131 990
TOTAL PRODUITS	559 904	162 701	175 386	390 885	459 703	287 573	86 052	2 126 204

Écart produits - dépenses	-77 611	-22 633	-33 726	-38 891	-32 441	-21 963	-4 528	-227 792
Opérations d'ordre								
Reprise résultat antérieur								227 792
Équilibre budgétaire								0

QCD, 05/12/2013

Part activités / total dépenses	27,1	7,9	8,9	18,3	20,9	13,1	3,8	100,0
---------------------------------	------	-----	-----	------	------	------	-----	-------

Part de cotisation EPCI / total produits	72,1	72,3	100,0	51,7	36,7	39,7	27,4	
Part de cotisations autres et subvention d'ingénierie / total produits	27,9	27,7	0,0	29,6	56,9	55,1	55,3	
Part de subventions sur actions / total produits	0,0	0,0	0,0	18,7	6,4	5,2	17,3	30
Part des cotisations et subventions / total produits	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Cotisations / CMA Agglomération du 13 décembre 2023 - Procès verbal & délibération

ANNEXE 2- Dotations aux amortissements

DAP	Compte	2024 - Prévisions
Incorporelles	280500	500
constructions	281300	84000
matériel		60
agencements	281100	2100
mat transport	281200	450
mat bureau	281300	6600
Mobilier	281400	1400
autres immo corp	281800	1200
TOTAL DAP		96310

Subvention virée au résultat		2024 Prévisions
(base 453693,62)	777/131200	17400

DAP Nettes de subvention virée au résultat	78910
--	--------------

BUDGET 2024

Quimper Cornouaille Développement

Annexe 3

Frais généraux (détail) 2024

Hors salaires et charges salariales dont taxes liées	Libellés	Budget 2024	Budget 2024 Sous-totaux
60610000	Carburant	3 000	
60630000	Fournitures entretien et petit équipement	3 000	
60640100	Fournitures : administratives	5 000	
60680000	Fournitures : diverses	3 000	14 000
61100000	Sous traitance générale	2 000	
61320100	Location : salles	1 000	
61350000	Location : véhicule	9 500	
61360000	Abonnement immatériel, hébergement	6 500	
61370000	Hébergement Quadra cloud (logiciel compta.)	1 500	
61400000	Charges de copropriété ASL Cuzon (dont eau, électricité, ...)	28 000	
61500100	Entretien locaux	15 000	
61550000	Entretien et réparations véhicules	1 600	
61560200	Infogérance pentaho (projet Datagences)	700	
61560300	Maintenance sites & logiciels	3 000	
61560400	Maintenance téléphonie	600	
61560500	Prestations informatiques QBO	49 500	
61560600	Maintenance autre	1 500	
61580000	Entretien divers (collecte papier)	200	
61600000	Assurances	7 000	
61800100	Formations	20 000	
61802000	Documentation générale (abo.)	6 000	
61803000	Doc. statistique	2 700	
61850000	Frais de colloque et séminaire	1 500	157 800
62261000	Honoraires : comptables	5 000	
62262000	Honoraires : social	20 000	
62263000	Honoraires : commissaire aux comptes	6 100	
62264000	Honoraires avocats...	5 000	
62310100	Annonces et insertions	500	
62340100	Cadeaux	700	
62360000	Catalogues et imprimés	3 000	
62360100	Supports de communication	500	
62370100	Publications extériorisées	3 000	
62510100	Frais de déplacement	10 000	
62560100	Frais de mission & inscriptions	1 000	
62570000	Réceptions et frais de séjour	4 000	
62580000	Plateaux repas	2 000	
62610000	Frais postaux	4 500	
62621000	Téléphone mobile	3 300	
62630000	liaisons informatique	3 600	
62640000	Mailchimp	700	
62660000	Location fibre noire	5 200	
62700000	Services bancaires	500	
62800500	Cotisations	8 000	86 600
63360000	Contrib. travail handicap.	1 000	
63512000	Taxe foncière	7 900	
63780000	Taxes diverses	100	9 000
64750500	Cotisations : médecine du travail	5 000	5 000
65110000	Redevances licences, marques logiciels	1 100	
65160000	Droits d'auteur	500	1 600
66160000	Intérêts des emprunts (Cuzon)	8 400	8 400
65800000	Charges diverses	500	500
	TOTAL	282 900	282 900

InterSCoT de Cornouaille – « Les RDV du ZAN » Accompagnement à la mise en œuvre de la sobriété foncière – Cycle 2

Avec l'entrée en vigueur de la loi Climat et résilience du 22 août 2021, la sobriété foncière est devenue un impératif incontournable des politiques d'aménagement qui va fortement en modifier les pratiques. Pour faciliter l'appropriation de ce nouvel enjeu, « consommer mieux, consommer moins », applicable de manière transversale à toutes les politiques sectorielles (habitat, développement économie, mobilité, etc.), QCD a initié, en 2022/2023, un cycle de rencontres à l'échelle de l'InterSCoT. Elle propose de renouveler l'exercice pour un second cycle de trois temps forts sur 2024.

Un premier cycle de rencontres pour accompagner la trajectoire de sobriété foncière en 2022/2023

Deux ateliers de sensibilisation à la loi Climat et résilience ont été organisés durant l'été 2022. Ils ont contribué à clarifier les définitions (consommation foncière planifiée / effective ; artificialisation des sols, renaturation, etc.), à préciser les objectifs et le calendrier de la trajectoire vers le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) et à démontrer la nécessité de mettre en œuvre de nouveaux modèles de développement urbain plus économes en foncier, contextualisés et adaptés à chaque territoire.

Le deuxième temps fort sur les enjeux fonciers de demain s'est tenu le 24 janvier 2023 à l'auditorium de Douarnenez sur le thème « De la sobriété foncière au ZAN ou comment faire mieux avec moins ? ». Construite autour de deux tables rondes et d'une mini- conférence de Philippe MADEC, architecte, urbaniste, co-fondateur du *mouvement de la frugalité heureuse et créative* et auteur de l'ouvrage « *Mieux avec moins* », la rencontre a attiré un public nombreux d'élus, de techniciens et de professionnels. Elle avait pour objectif d'impulser une dynamique créative d'appropriation d'un nouveau modèle de développement sobre en foncier, à travers le récit et le témoignage d'exemples d'ici et d'ailleurs.

Le troisième acte du « cycle ZAN 2022/2023 » s'est tenu le 6 avril 2023. L'évènement a accueilli plus de 70 élus et techniciens des collectivités de Cornouaille. Les services de l'Etat ont présenté comment pourrait s'effectuer le contrôle de la trajectoire ZAN d'ici l'approbation du SRADDET et des SCoT révisés, puis les équipes de QCD ont dressé l'état des lieux de la consommation foncière constatée en Cornouaille entre 2011 et 2021 à partir de la méthodologie MOS (Mode d'occupation des sols) parallèlement aux dynamiques territoriales à l'œuvre sur la même période.

Un second cycle pour dépasser l'approche comptable du ZAN en 2024

QCD propose de poursuivre la dynamique initiée en 2022/2023 à l'échelle de l'InterSCoT, en organisant les « Rendez-vous du ZAN 2024 » pour aider les territoires à dépasser l'approche comptable du ZAN. Ce programme s'inscrira en complémentarité des initiatives portées par les acteurs locaux de l'aménagement (EPF, CAUE, BRUDED...) dont QCD se fera, au maximum, le relais.

L'objectif sera de partager avec les collectivités (EPCI et communes) les enjeux et leviers d'intervention possibles pour concilier sobriété foncière et développement économique et démographique. Ils s'appuieront notamment sur des témoignages de collectivités de Cornouaille et d'ailleurs, et se feront en partenariat avec les acteurs locaux de l'aménagement (DDTM29, Région, EPF de Bretagne, CAUE, la MAEB (Maison de l'architecture et des Espaces de Bretagne, etc.) dans une logique de réseau.

Ils pourront prendre différentes formes : tables rondes et témoignages d'expériences d'aménagement, rencontres, visites autour de la densité, des formes urbaines et identification des outils d'accompagnement de leur mise en œuvre, cadrage juridique. Le fil rouge sera « La mise en œuvre du ZAN, la preuve par l'exemple ».

La mise en œuvre du ZAN, la preuve par l'exemple

Il est proposé d'organiser ce second cycle en 3 temps forts.

Temps 1 – Partage d'expériences : Faire évoluer le modèle breton d'habitat dominant / Recyclage - Faire avec l'existant / Foncier économique (1^{er} trimestre 2024)

Proposition de thèmes à prioriser.

Formes urbaines et ZAN

Quelles solutions de sobriété foncière selon les contextes, espaces urbains, périurbains et ruraux ?
Changer les pratiques et imaginer d'autres formes urbaines qui préserve la qualité de l'habitat.
L'habitat individuel dense, l'habitat intermédiaire, le petit collectif.
Comment sensibiliser les élus, les opérateurs, les habitants ?

Comment s'appuyer sur l'existant pour construire les projets de demain ?

Les différentes formes de recyclage
Illustrations – Procédures administratives, montages juridiques et économiques, fiscalité, acteurs sollicités, contexte urbain et réglementaire

Comment décliner la sobriété foncière sur le foncier économique ?

Illustrations concrètes – Témoignages – Visites ?
Un temps spécifique au foncier économique sera organisé, considérant la spécificité des acteurs concernés.

Temps 2 - Les outils au service de la sobriété foncière (été 2024)

Pour réussir ces défis de sobriété foncière et de changement de paradigme, les acteurs de l'aménagement du territoire devront se saisir de la palette d'outils à leur disposition :

- ***Les outils de connaissance et d'observation***

L'analyse de la consommation d'espaces et de l'artificialisation est un exercice complexe. Il implique de disposer de données quantitatives et qualitatives sur l'appréciation de l'évolution de l'usage des sols, à des pas de temps réguliers et aux échelles appropriées. Il est nécessaire pour mieux appréhender les potentiels des espaces déjà urbanisés et les gisements de renaturation.

- **Les outils de planification**

L'encadrement des destinations et du rythme d'urbanisation, la réglementation des densités urbaines et végétales, le recours aux Orientations d'Aménagement et de Programmation : les SCoT et PLUi sont probablement l'un des leviers les plus évidents pour limiter l'artificialisation des sols.

- **Les outils foncier et financier**

L'engagement des collectivités territoriales dans l'élaboration de stratégies foncières et en matière de biodiversité sera nécessaire. Cela impliquera de mobiliser tous les outils nationaux et régionaux et locaux d'aménagement à disposition voire d'en inventer de nouveaux. Le recours à une ingénierie nouvelle (mutualisée? en réseau? ...) pour développer les capacités d'intervention (opérations complexes ou montants élevés d'acquisitions nécessitant du portage foncier) et la recherche de sources de financement pour équilibrer les opérations.

Temps 3 – Les clefs de la désartificialisation et de la renaturation des sols (dernier trimestre)

La mise en œuvre du ZAN incite à repenser le modèle de développement des territoires et à mettre en œuvre la séquence « éviter, réduire, compenser ». Bien que la notion de compensation existe de longue date, dans le cadre du ZAN, la renaturation qui est la manière choisie par la loi Climat et résilience pour compenser l'artificialisation questionne car les modèles n'existent pas encore. Comment la mettre en œuvre, à quelle échelle? avec quels moyens? avec quels partenaires?

Au-delà de la compensation, la renaturation permet de préserver les écosystèmes et est une manière de lutter contre le réchauffement climatique. Elle doit donc être bien définie pour répondre à ces enjeux, pensée à plusieurs échelles et faire l'objet de stratégies concertées pour être appropriées par des territoires variés. Il faut répondre à des enjeux territoriaux et pas uniquement chercher à compenser « numériquement » les surfaces artificialisées et donc définir une stratégie de renaturation à l'échelle de la planification. Cela peut notamment se traduire par l'identification de secteurs prioritaires à renaturer dans les SCoT, PLU/PLUi.

Cette troisième séquence visera à comprendre les enjeux et méthodes pour mettre en œuvre la renaturation et à préciser les outils à mobiliser pour faciliter ces méthodes de renaturation qui prendront de plus en plus d'ampleur.

Modalités pratiques

Programme co construit dans le cadre de l'InterScOT

Budget prévisionnel : 6 000 €

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide l'organisation du second cycle de rencontres « Les RDV du ZAN » à l'échelle de l'InterScOT.

La Présidente,



Isabelle ASSIH

Elaboration d'une méthodologie pour la mise en place du volet foncier renforcé de l'observatoire de l'habitat issu de la Loi Climat et Résilience

La mise en place d'un observatoire de l'habitat et du foncier, « nouvelle version » est une obligation réglementaire issue de la loi Climat et Résilience qui s'impose aux EPCI dotés d'un Programme Local de l'Habitat (PLH). Ces observatoires s'inscrivent dans une démarche globale d'observation au service de la sobriété foncière. CCA ainsi que le Pays Bigouden Sud et le Haut Pays Bigouden ont déjà sollicité l'Agence, via le plan d'actions de leur PLH en cours de finalisation pour mettre en place ce nouvel outil.

QCD propose d'animer et de piloter un groupe de travail technique (rassemblant les techniciens des services urbanisme, habitat, foncier, SIG...) à partir du 1^{er} trimestre 2024 afin de co-construire une méthodologie partagée avec l'ensemble des membres de l'Agence. Ce travail partenarial permettra de définir les priorités sur lesquelles les EPCI souhaitent mettre l'accent tout en étudiant la faisabilité technique, financière et les moyens humains nécessaires.

Créé en 2012, l'observatoire de l'habitat en Cornouaille porté par QCD poursuit plusieurs objectifs :

- Suivre les tendances du marché du logement en Cornouaille (marché locatif, logements neufs, construction, terrains à bâtir, parc social, amélioration de l'habitat etc.)
- Alimenter les politiques locales de l'habitat et notamment les Programmes Locaux de l'Habitat
- Fédérer les acteurs du logement en Cornouaille dans le cadre de temps d'échanges partenariaux
- Alimenter des études thématiques (Etude sur le logement des actifs en 2023)

Son volet foncier est à ce jour peu développé.

Une obligation réglementaire issue de la loi Climat et Résilience

La loi « Climat et résilience » promulguée le 22 août 2021 crée un nouveau cadre de référence pour optimiser l'utilisation des sols. Elle donne notamment un cap sur le « zéro artificialisation nette / ZAN » à l'horizon 2050 et met en place des obligations en matière d'observation et de suivi des politiques publiques.

Son article 205, repris dans l'article L.302-1 du Code de la Construction et de l'Habitation donne une nouvelle dimension aux observatoires de l'habitat adossés aux programmes locaux de l'habitat (PLH). Il vient renforcer le volet foncier apparu en 2018 dans le cadre de la loi Egalité et Citoyenneté. Désormais appelés « observatoires de l'habitat **et du foncier** (OHF) », ils ont désormais pour mission d'analyser la conjoncture des marchés foncier et immobilier ainsi que **l'offre foncière disponible**. Cette analyse s'appuie en particulier sur un recensement :

- des **friches constructibles** ;
- des **locaux vacants** ;
- des **secteurs densifiables** définis comme les secteurs où la densité de la construction reste inférieure au seuil résultant de l'application des règles des documents d'urbanisme ;
- des **surfaces potentiellement réalisables par surélévation des constructions existantes** au sein de secteurs à enjeux définis par les EPCI ;

- des **surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables** dans les secteurs urbanisés et des **espaces non bâtis nécessaires au maintien des continuités écologiques** dans les zones urbaines.

L'analyse prend également en compte les inventaires des zones d'activité économique prévus à l'article L. 318-8-2 du même code.

Les observatoires de l'habitat et du foncier **rendent compte annuellement du nombre de logements construits** sur des espaces déjà urbanisés et sur des zones ouvertes à l'urbanisation en comparaison avec les objectifs annualisés du PLH.

Le décret du 12 octobre 2022 est venu préciser les analyses, suivis et recensement assurés par les OHF. Ils devront intégrer :

- Un suivi des marchés foncier et immobilier ;
- Les perspectives de mobilisation des terrains et bâtiments pour de l'activité économique ou pour de l'habitat ;
- Le suivi du parc de logements sociaux en location et en accession, de la demande et des attributions ;
- Le suivi de la vacance, de l'habitat indigne et des copropriétés dégradées.

La mise en place de l'observatoire concerne **tous les EPCI couverts par un PLH**. Elle doit être effective au plus tard trois ans après que le programme local de l'habitat a été rendu exécutoire.

Le Code de la Construction et de l'Habitation¹ positionne les agences d'urbanisme en première ligne dans la structuration de ces Observatoires de l'Habitat et du Foncier.

Un accompagnement méthodologique proposé par QCD à l'échelle cornouaillaise

QCD porte et anime la dynamique partenariale autour de l'observatoire de l'habitat en Cornouaille depuis 2012 en lien avec les Programmes Locaux de l'Habitat. Aussi, assez logiquement, CCA ainsi que le Pays Bigouden Sud et le Haut Pays Bigouden ont déjà sollicité l'Agence, via le plan d'actions de leurs PLH en cours de finalisation pour mettre en place ce nouvel outil.

Afin d'accompagner les collectivités et de faciliter la mise en œuvre de l'OHF, QCD propose son appui pour l'élaboration d'une méthodologie partagée avec la possibilité de faire varier le curseur en fonction des données disponibles et des ambitions de chaque EPCI. Une proposition d'accompagnement méthodologique sera faite dans ce sens à l'ensemble des EPCI dans le cadre de la commission aménagement du 12 décembre 2023 afin d'amorcer la co-construction de la feuille de route sur ce futur observatoire.

Différents niveaux de réponses sont envisageables pour faire évoluer l'observatoire de l'habitat en Cornouaille vers un Observatoire de l'Habitat et du Foncier (OHF) permettant ainsi aux collectivités d'ajuster l'outil à leurs besoins locaux.

QCD propose d'animer et de piloter un groupe de travail technique (rassemblant les techniciens des services urbanisme, habitat, foncier, SIG...) à partir du 1^{er} trimestre 2024 afin de co-construire une méthodologie partagée avec l'ensemble des membres de l'agence. Ce travail partenarial permettra de définir les priorités sur lesquelles les EPCI souhaitent mettre l'accent tout en étudiant la faisabilité technique, financière et les moyens humains nécessaires.

¹ Article R302-1-4 du CCH

Le travail s'appuiera sur l'expertise de QCD autour de la donnée et sur la capitalisation méthodologique à l'échelle de la FNAU. Il mobilisera de la donnée statistique et cartographique, mais aussi nécessairement une expertise locale et un travail de terrain en lien avec les services compétents des EPCI et des communes. Les moyens humains à mobiliser seront calibrés en fonction des données disponibles au sein des collectivités. Le recours à des étudiants pourra être proposé. Les différentes composantes de l'observation pourront être phasées et échelonnées dans le temps.

Une identification du foncier mobilisable pour faciliter les trajectoires de sobriété foncière

Véritable outil d'aide à la décision et de pilotage de l'urbanisation dans l'atteinte du ZAN, cet observatoire pourra alimenter les référentiels fonciers locaux, les SCoT, les PLU/PLUi et contribuer à la mise en place de stratégies foncières à l'échelle des territoires de PLH concernés selon les objectifs de lutte contre l'étalement urbain définis par les SCoT. Il s'inscrit, avec les inventaires des Zones d'Activités Economiques, et l'outil de mesure de la consommation foncière dans une démarche globale d'observation visant à mobiliser et optimiser le foncier.

Pour faciliter l'usage du travail de recensement réalisé, un outil de visualisation et de suivi de l'OFH, fondé sur l'application Lizmap déjà utilisée pour le MOS pourra être envisagé.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide l'intégration du volet foncier à l'observatoire de l'habitat via l'animation et le pilotage par l'Agence d'un groupe de travail technique pour co-construire une méthodologie partagée avec l'ensemble des membres de l'Agence.

La Présidente,

A blue ink signature, appearing to be 'Isabelle ASSIH', is written over a horizontal line.

Isabelle ASSIH

Montée en compétence collective des acteurs touristiques cornouillais

En synthèse :

Il est proposé, sur suggestion unanime des offices de tourisme et des responsables du développement touristique des EPCI, d'organiser des actions de montée en compétence collectives :

- sessions de formation pour l'accompagnement des porteurs de projets touristiques ;
- sessions de formation pour l'accompagnement des offices de tourisme pour la mobilisation des entreprises à l'ouverture de leurs portes au public ;
- session de formation spécifique à destination des "salariés guides" des entreprises ayant été accompagnées par le dispositif de la Destination "Accompagnement à l'ouverture au public des entreprises par Entreprise et Découverte".

Il s'agit également de saisir l'opportunité d'émarger aux crédits régionaux de l'année 2023, qui accompagnent ces projets à hauteur de 80 %.

Au printemps 2023, la Destination Quimper Cornouaille a renouvelé sa stratégie touristique, fixant un cap et une ambition partagés entre les 8 EPCI cornouillais et les 10 offices de tourisme, pour les années 2023 à 2025.

3 axes de développement ont été validés :

- valoriser les savoir-faire de Cornouaille ;
- développer une itinérance durable sur l'ensemble de la Destination ;
- développer le nautisme pour tous.

Ces axes s'appuient sur un axe support de Coopération et de mutualisation, entre les différents acteurs du développement touristique de la Cornouaille.

Pour mener à bien la stratégie, l'organisation de formations spécifiques à l'initiative de Quimper Cornouaille Développement s'avère utile aux yeux des professionnels concernés (directeurs d'offices de tourisme, chargé.e.s de mission des EPCI notamment).

1- Formation des développeurs touristiques de la Destination (OT, EPCI)

Le contrat de développement touristique 2023-2025 signé avec la Région Bretagne se traduit notamment par l'allocation d'une enveloppe d'investissement d'environ 740 000 € à la Destination Quimper Cornouaille, permettant de soutenir financièrement les projets des acteurs touristiques publics, associatifs ou privés.

Lors du Comité de Pilotage de la Destination du 21 novembre 2023, des modalités d'allocation de cette enveloppe ont été définies : nature des bénéficiaires, types de projets éligibles, critères de sélection, etc.

Selon l'avancement des projets, les porteurs auront besoin d'un accompagnement plus ou moins important de la part des développeurs touristiques locaux (équipe de la Destination, EPCI, OT).

Les formations initiales, l'expérience et les profils des « développeurs touristiques » du territoire sont variés, ce qui apporte une richesse au développement touristique du territoire. Mais il est apparu nécessaire, pour garantir une même qualité et performance d'accompagnement, **de définir et de déployer un socle commun de méthodologie et de connaissances sur lesquels chacun peut s'appuyer.**

Pour remplir cet objectif, la Destination Quimper Cornouaille propose d'organiser des sessions de formation pour les personnels en charge de l'accompagnement des porteurs de projets touristiques au sein des EPCI et OT cornouaillais, en s'inspirant directement de ce qu'a entrepris avec succès la destination Kalon Breizh.

2- Formation à l'ouverture des entreprises au public (salariés guides, personnel des OT)

Ces formations s'inscrivent dans le contexte particulier de l'été 2023, qui a révélé la demande croissante de la part des visiteurs de découvrir les savoir-faire du territoire.

De plus, il s'agit, à l'échelle de la Destination de développer le « Tourisme des savoir-faire » en :

- Étant en mesure, via les offices de tourisme, de conseiller et d'encourager les entreprises à développer des visites : rappel des enjeux de la visite d'entreprise et des retombées économiques potentielles pour l'entreprise et le territoire, mise en valeur des savoir-faire locaux et des marques emblématiques ;
- Devenant un acteur incontournable dans l'élaboration de parcours de visites d'entreprise, en confortant les entreprises dans leur projet d'ouverture et en apportant des informations sur la réglementation en vigueur pour l'accueil du public (sécurité, hygiène etc.) ;
- Aidant les entreprises à trouver la bonne typologie et le bon modèle de visite d'entreprise ;
- Elaborant un discours Cornouaillais commun sur les savoir-faire et en participant à l'attractivité des métiers et des emplois sur le territoire.

Ces formations sont à destination de deux types d'acteurs distincts :

- **pour les entreprises**, cette formation est pour leur personnel. Les entreprises visées sont celles qui ont au préalable bénéficié de l'accompagnement à l'ouverture au public dispensé par Entreprise et Découverte (dispositif mis en place par la Destination) ;
- **concernant les offices de tourisme**, il est apparu essentiel de les sensibiliser et de les former à la visite d'entreprise et d'élaborer un discours commun afin de promouvoir les visites d'entreprises à l'échelle de la Destination.

Budget – plan de financement

Dépenses		Recettes	
Formation à l'accompagnement des porteurs de projets touristiques	6 480 €	Quimper Cornouaille Développement	2 994 €
		Région (Volet 2 Destination)	11 976 €
Formation des offices de tourisme (mobilisation des entreprises à l'ouverture au public)			
Formation des « salariés guides »	8 490 €		
TOTAL	14 970 €	TOTAL	14 970 €

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- valide le principe de la mise en place de ces différentes sessions de formation ;
- valide le plan de financement pour la réalisation de ces actions de formation ;
- autorise la Présidente à solliciter les aides financières mentionnées au plan de financement.

La Présidente,



Isabelle ASSIH

Attractivité économique de la Cornouaille Référencement sur Paris je te quitte

Synthèse

La démarche d'attractivité de la Cornouaille vise notamment à faciliter les recrutements.

L'une des actions pour y répondre consiste à développer notre promotion digitale de Quimper Cornouaille, auprès des viviers de profils recherchés et non disponibles localement.

Un partenariat avec le site « Paris je te quitte » (la plateforme nationale de mobilités des Franciliens et habitants des métropoles en régions), a été noué depuis 2021. Il nous permet de présenter le territoire, d'inciter à venir s'y installer par des dossiers rédigés et des portraits d'ex-métropolitains qui ont choisi de vivre à en Cornouaille.

Au vu du bilan positif de cette campagne, QCD renouvelle son référencement pour 2023-2024, avec un dossier supplémentaire « S'installer à Quimper Cornouaille » et un projet de participation au salon « Nouvelle vie pro » à Paris sur leur espace « territoires ».

Contexte

En 2021 et 2022, Quimper Cornouaille Développement a développé un partenariat avec le site [Paris je te quitte](#) pour développer la promotion territoriale de Quimper Cornouaille dans la concurrence des territoires de l'Ouest (Côtes d'Armor, Manche, Calvados...)

Ce projet s'inscrit dans les actions fondatrices du plan d'actions pour faciliter les recrutements dans les entreprises et « vendre la Cornouaille en même temps qu'un poste ».

Cette campagne est le résultat d'un large travail collaboratif cornouaillais (avec les EPCI, communes, entreprises, partenaires institutionnels, etc.) pour attirer des actifs, en mettant en avant la Cornouaille et son dynamisme économique, en particulier via des témoignages de Cornouaillais.

Fin 2023, le référencement arrive à échéance et au vu du bilan de la campagne, les élus référents « attractivité » ont décidé de renouveler, pour une année, le partenariat, en y ajoutant un nouveau dossier « S'installer à Quimper Cornouaille » dans la suite de la publication du Guide s'installer à Quimper Cornouaille.

Objectifs poursuivis

- **Développer la notoriété et la visibilité** de Quimper Cornouaille hors Cornouaille auprès d'une cible qualifiée (cadres et professions intermédiaires) qui a le souhait d'une mobilité professionnelle en région.
- **Répondre à l'enjeu du recrutement dans les entreprises en :**
 - o **réduisant les problèmes de recrutement des actifs**, cadres et techniciens, travailleurs indépendants de leur lieu de travail (télétravailleurs, indépendants-freelance, créatifs) pour les recruteurs publics et privés en donnant envie de s'installer sur le territoire.
 - o permettant aux cibles de **trouver des réponses pour les étapes clés du projet : choisir une ville et rechercher un emploi.**

- **Créer des contenus** (photos, textes, vidéos...) pour **valoriser les atouts territoriaux** répondant aux besoins des cibles dans les processus de recrutement, et alimenter pertinemment la « Boîte à outils » attractivité avec son pack recruteur qui recense les contenus digitaux de Paris je te quitte. Ils font partie des contenus qui bénéficient à la **marque employeur territoriale** des recruteurs.
- Mettre à disposition de tous les employeurs des **contenus pertinents pour attirer et fidéliser leurs collaborateurs**.

Les contenus du référencement : 6 contenus

- 4 dossier rédigés :
 - o [Découvrir Quimper Cornouaille](#)
 - o [Vivre à Quimper Cornouaille](#)
 - o [Travailler à Quimper Cornouaille](#)
 - o S'installer à Quimper Cornouaille (nouveau) avec une offre de téléchargement gratuite du e.book (version web du guide)
- 1 [Portrait d'une ex-parisienne](#) : 1 agent de la fonction publique
- 1 [Vidéo d'ex-Parisiens](#) : 1 salariée et 1 porteur de projet

Bilan & analyses 2022-2023

1. Visibilité sur le site Paris je te quitte

> Quimper Cornouaille totalise près de **7 500 pages vues** sur Paris je te quitte, ce qui confirme la **forte notoriété** du territoire Quimper Cornouaille auprès de leur cible.

> le **portrait de l'ex-Parisienne installée en famille à Fouesnant** et le **dossier Vivre** sont les 2 dossiers qui ont le mieux fonctionné sur la plateforme, chacun dépassant les 2 000 vues.

2. Impact sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram)

> taux d'engagement¹ total de 6 %, très élevé ;

> résultats très bons sur la totalité des posts = + **de 250 000 impressions** et + 15 500 engagements

> des résultats supérieurs aux dossiers des autres territoires et villes

> les dossiers qui ont le mieux fonctionné : le **portrait de l'ex-Parisienne installée en famille à Fouesnant** (+ de 87 000 impressions) et le **dossier territoire** (+ de 57 000 impressions)

Budget : 5 160,00 € TTC

- Renouvellement des 5 contenus
- Rédaction du dossier "S'installer à"
- Campagne de communication simple : 1 promotion/contenu sur les réseaux sociaux et 1 insertion dans la newsletter « Paris je te quitte »

Perspectives

- En lien avec le plan d'action 2023-2026, la participation à des salons hors Cornouaille est prévue pour aller rencontrer des actifs qualifiés en recherche de mobilité professionnelle. Une participation sur le stand « territoires » de Paris je te quitte au salon « Nouvelle vie pro » en novembre 2024 est à l'étude (chiffres 2022 : 120 exposants et plus de 7 000 visiteurs).

¹ Taux d'engagement = (Nombre de likes + nombre de commentaires + nombre de partages) / nombre de vues.

- Le dossier « S'installer à Quimper Cornouaille » avec l'offre de téléchargement permettra d'avoir des indicateurs qualifiés des cibles intéressées par Quimper Cornouaille.
- Développer l'offre d'hospitalité de Quimper Cornouaille en lien avec un prestataire spécialisé dans l'accompagnement et la transformation des offices de tourisme en lieu d'accueil des nouveaux actifs peut être envisagée.

Pour information du Conseil d'administration.

Animation FEAMPA 2022 et 2023 **Demande de subvention** (rectificatif délibération QCD-76.03)

Synthèse

Les années 2022 et 2023 ont été en partie consacrées au démarrage opérationnel du nouveau programme DLAL FEAMP 2021-2027 porté par QCD. Il est proposé de solliciter des subventions du FEAMPA pour l'animation/gestion de ce programme.

Cette demande de subvention annule et remplace la précédente demande de subvention (validée par le CA du 10 octobre 2023). En effet, les dépenses effectuées sur 2022 n'avaient pas été prises en compte ; seules figuraient celles engagées sur 2023. En conséquence, la demande de subvention est réévaluée.

QCD, en tant que GALPA Cornouaille, a été retenu en juillet 2022 pour conduire le volet territorial ou DLAL (Développement Local porté par les Acteurs Locaux) du FEAMPA (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche et l'Aquaculture), programme européen qui vise à positionner les filières de l'économie bleue au cœur du projet de développement des territoires maritimes. L'enveloppe attribuée au territoire est de 1 045 712 € de FEAMPA, doublée par la région Bretagne.

25 % de cette enveloppe sont réservés à l'ingénierie du programme (animation, gestion, communication et mise en réseau des acteurs). Les dépenses engagées dans ce cadre sont finançables à hauteur de 80 %. *Les subventions sont à solliciter annuellement.*

Programme de travail 2022 et 2023

En 2022 et 2023, les principales missions de l'équipe DLAL FEAMPA consistent en :

- **Année 2022 :**
 - accompagnement du démarrage du programme ;
 - préparation du conventionnement avec l'organisme intermédiaire (région Bretagne) ;
 - réunion de lancement du programme auprès des partenaires ;
 - appropriation des nouvelles procédures ;
 - désignation des membres de la future Commission mer et Littoral ;
 - participation aux réunions régionales du dispositif ;
 - accueil des porteurs de projets.
- **Année 2023 :**
 - conventionnement avec la région Bretagne ;
 - installation de la nouvelle Commission Mer et Littoral (CML) ;
 - organisation et animation des CML ;
 - sélection des premiers projets ;
 - élaboration des outils de communication du programme ;

- suivi de projets dans leur mise en œuvre ;
- aide à l'émergence de projets,
- mise en réseau des acteurs ;
- organisation des rencontres maritimes ;
- accompagnement des porteurs de projets (technique et administratif) ;
- participation aux réunions régionales, nationales en lien avec le programme.

Modalités d'organisation et fonctionnement en interne

L'équipe technique affectée à l'animation et à la gestion du programme 2021-2027 par QCD représente 1,42 ETP sur les années 2022 et 2023 (respectivement 1,17 ETP à l'animation et 0,25 ETP à la gestion).

- **Année 2022** (année de lancement) : animation et coordination : 0,27 ETP – gestion administrative et financière : 0 ETP
- **Année 2023** : animation et coordination : 0,90 ETP – gestion administrative et financière : 0,25 ETP

L'animation est assurée par deux chargés de mission de QCD. *En ce début de programme, les dépenses éligibles ne peuvent être prises en compte qu'à compter de la signature de la convention (4 juillet 2022).*

La gestion des dossiers d'instruction et de paiement des subventions est également assurée par deux chargées de missions, avec une montée en charge en fin d'année.

Modalités de financement

Les dépenses de salaires sont basées sur les frais réels. Un forfait de 25 % des frais de personnels est appliqué. Ces frais couvrent les frais de structures et l'ensemble des dépenses annexes afférentes aux missions : communication, déplacement, frais de bouche, frais d'inscription à des événements....

Le montant global de FEAMPA et de crédits régionaux sollicités dans le cadre de l'objectif 3.1 du règlement UE 2021//1139 du programme FEAMPA 2021-2027 est de 82 950 € avec le plan de financement suivant :

Dépenses DLAL FEAMPA 2021-2027 années 2022 - 2023		Recettes	
Salaires et charges 1,42 ETP	82 950	Région (40 %)	41 475
Frais annexes (25% frais personnels)	20 737	FEAMPA (40 %)	41 475
		Autofinancement QCD (20 %)	20 737
TOTAL	103 687	TOTAL	103 687

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **Approuve ce projet ;**
- **Valide ce plan de financement ;**
- **Autorise le Président du GALPA à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référents ;**
- **Autorise le Président du GALPA à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution du projet.**

La Présidente,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'I' and 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.

Isabelle ASSIH

Réseau de la Transition Energétique Cornouaille Déplacement Lorient et ses perspectives

En synthèse

La réunion de débriefing du déplacement à Lorient s'est tenue jeudi 30 novembre à 14h30, à laquelle étaient conviés les participants et les membres du réseau transition énergétique.

Il est proposé :

- d'élaborer un inventaire des projets cornouillais en matière de bois énergie, de photovoltaïque et de biogaz pour identifier les leviers potentiels et les potentielles coopérations ;
- de formuler des propositions de scénarios de structuration et développement de production de chaleur par le bois local d'une part, et d'électricité solaire d'autre part

Contexte

Suite à la première réunion du réseau des vice-présidents transition énergétique de Cornouaille le 14 septembre, il a été proposé un déplacement sur Lorient, le 9 novembre, pour échanger sur les outils et projets portés par Lorient agglomération en matière de transition énergétique. 15 personnes des EPCI cornouillaises et de QCD ont participé aux échanges (*liste en annexe*).

Déroulé de la journée

✓ Présentation des actions transition énergétique de Lorient Agglomération

(12 personnes au sein du pôle énergie, y compris avec la régie autonome)

Par Fabrice LOHER – Président de Lorient Agglomération

Par Bruno PARIS – Vice-président en charge de la transition écologique

Par Laurent LE DEVEDEC - Responsable du service énergies Lorient Agglomération



Lorient agglomération s'est dotée d'outils pour se donner les moyens de porter des projets en faveur de la transition énergétique : régie autonome, agence locale d'énergie et du climat, SEM pour investir dans les secteurs de l'immobilier économique et des énergies renouvelables, Société Publique Locale pour développer sa filière bois énergie et le photovoltaïque. Toutes ces structures travaillent en complémentarité et permettent de démultiplier les projets que la collectivité ne pourrait porter seul sur son budget.

Régie Autonome Energie

Sur les fondations du service énergie, qui travaille aux économies d'énergies sur le patrimoine bâti communautaire et qui a porté le service de Conseil en Energie Partagé (CEP) à destination des communes du territoire, Lorient agglomération (25 communes – 210 000 habitants) s'est dotée en 2018 d'une régie autonome spécifiquement dédiée à l'énergie, pour 3 services publics industriels et commerciaux de l'agglomération :

- Vente de bio méthane
- Vente d'électricité photovoltaïque
- Vente et négoce des Certificats d'Economies d'Energie (CEE)

Le premier projet de la régie a consisté à récupérer les gaz du centre d'enfouissement de déchets sur la commune d'Inzinzac Lochrist (site de Kermat) pour les réinjecter dans le Réseau GRDF (bénéfice net annuel de 600 000 €).

La régie vient d'être retenue dans le cadre de l'appel d'offre national pour un projet de 5MW (5M€) de panneaux photovoltaïques, toujours sur le site de Kermat.

La régie développe également le déploiement d'une station bio GNV et d'une station hydrogène pour les bus de l'agglomération et travaille à une station hydrogène bateau pour alimenter les 2 bateaux hydrogène qui devraient entrer en service en 2026 puis 2027. Lorient agglomération fait le pari de l'hydrogène.

La régie suit également la question de l'éolien offshore et réfléchit à des projets de méthanisation.

Lorient agglomération s'est également nouvellement impliquée dans la démarche ADEME Territoire engagé Transition Energétique.

✓ **Présentation d'ALOEN**

Par Bruno PARIS – Président d'ALOEN

Par Bruno LIVORY – Chargé de mission EnR (collectivités & citoyen-nes)

Référent Urbanisme et Energie

(29 personnes)



ALOEN, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de Bretagne Sud est une association au service de la transition écologique. Elle est composée d'un Conseil d'Administration représentatif de la société civile et d'une équipe de 29 salariés qui œuvrent sur le Pays de Lorient, Auray Quiberon Terre Atlantique, Belle-Ile-en-Mer, Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan.

Fondée en 2005 et installée à l'Espace Info Habitat de Lorient, ALOEN s'est développée autour de sa mission de conseil aux habitants pour la rénovation énergétique. Au fil du temps, grâce à un réseau d'acteurs toujours plus forts et des partenariats fructueux, ALOEN a développé de nombreux projets pour faire face aux nombreux défis du réchauffement climatique (alimentation, économie circulaire, économie de la fonctionnalité, etc).

✓ **XSEA**

Par Vanessa LE FRANC - Chargée d'affaires

(4 personnes)



XSEA est une Société d'Economie Mixte (SEM) au service du développement économique et durable de l'agglomération de Lorient

XSEA est une société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par les collectivités locales associées à la Banque des Territoires et à des établissements bancaires (11M€ de capital + augmentation de 3 M€ en cours). La SEM a investi 17 M€ depuis sa création et compte investir 10M€ sur les 3 prochaines années dans les secteurs de l'immobilier économique et des énergies renouvelables.

XSEA agit au travers de montages financiers et juridiques sur-mesure permettant la mise en œuvre de projets complexes. La société intervient tout au long des opérations en assurant le montage, le pilotage, le financement mais aussi l'exploitation ultérieure.

En terme de projet EnR, les domaines d'expertises sont :

- Photovoltaïque en toiture, au sol ou en ombrière (plus de 8MWc en exploitation). XSEA a notamment porté le projet « K2 SOLAIRE » qui coiffe la toiture du bloc K2 de l'ancienne base de sous-marins de Lorient – Keroman d'une ferme photovoltaïque de 3 MWc, soit plus de 10 000 panneaux (plus grand parc photovoltaïque urbain en France).
- Hydroélectricité sur le Blavet (partenariat en cours avec EDF hydro)
- en développement les perspectives autour de l'autoconsommation collective sur notamment la ZAE de Kerpont à Lanester -Caudan (plus de 8 000 emplois).

✓ **SPL Bois Energie Renouvelable** (16 personnes)



Par Bruno PARIS - Président de la SPL Bois Energie Renouvelable
 Par Pierre CREPEAUX - Responsable Technique
 Par Gaëlle CAILLET - Responsable conduite opération
 Par Jean GUY BENGLOAN - Responsable d'exploitation
 Par Lucie LEBRUN - Responsable Administrative & Financier

La SPL BER est une société créée fin 2018 détenue à 100 % par des collectivités locales. Elle comprend à ce jour 30 actionnaires (27 communes, 2 EPCI et la région Bretagne).

Elle a été conçue comme un outil au service de la transition énergétique du territoire, avec plusieurs cordes à son arc : la structuration de la filière bois-énergie locale, le développement de la chaleur renouvelable via des réseaux de chaleur biomasse et l'accompagnement des projets d'EnR.

La SPL n'agit que pour le compte de ses actionnaires ou à leur demande. Elle est aussi un véritable vivier de compétences techniques indispensables au développement et à l'accompagnement de projets d'EnR complexes. Ces compétences sont mises au service de tous, quelles que soient la taille et la participation des collectivités actionnaires.

A ce jour : 15M€ investis, 7 réseaux de chaleur et plusieurs autres en cours (en DSP), une plateforme de stockage en cours de livraison, installations photovoltaïques avec financement participatif partiel (Quimperlé communauté, écoles...), plus d'un million d'euros de chiffre d'affaires, en forte croissance.

Les suites proposées lors de la réunion de bilan/perspectives du 30 novembre

Des échanges portant sur les perspectives à donner, ressortent unanimement les propositions suivantes :

- 1- Le besoin d'effectuer un **inventaire** des projets cornouaillais en matière de bois énergie, de photovoltaïque et de biogaz (en lien avec les STEP).

La trame de l'inventaire attendu :

- Ce qui existe,
 - Ce qui est en cours de réalisation,
 - Ce qui est en réflexion,
 - Ce qui bloque / ce qui manque aux opérateurs publics.
- 2- La volonté d'élaborer des **scénarios de développement opérationnel** de certaines énergies renouvelables

Objectif : formuler des propositions de scénarios de structuration et développement de production de chaleur issue de bois local d'une part, et d'électricité solaire, en lien avec les obligations légales qui vont s'imposer aux collectivités (ex : stationnement) d'autre part.

Il a été évoqué également l'intérêt d'investiguer ce que pourrait être un écosystème hydrogène, notamment à partir de pyrogazéification.

Pour mener à bien ces projets, QCD est identifiée par les participants comme un acteur pertinent, mais la question des moyens à mobiliser devra être résolue.

Sont évoquées également les contributions des services des collectivités cornouaillaises, qui devraient être mises en réseau.

A noter, concernant la filière bois-énergie et le solaire, que la SPL BER du pays de Lorient constitue une ressource d'accompagnement précieuse (que finance l'ADEME aux fins d'essaimage).

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide ces orientations.

La Présidente,



Isabelle ASSIH

Calendrier prévisionnel des instances & autres réunions / événements

Bureaux / Conseils d'administration / Assemblées générales

- Mercredi 20 février 2024 (14h30) : **Conseil d'administration & Assemblée générale**
- Mardi 14 mai 2024 (14h) : **Conseil d'administration & Assemblée générale**

Autres réunions / événements

- Jeudi 14 décembre 2023 : **Plénière du Conseil de développement**
- Mardi 19 décembre 2023 : **Atelier révision du SCoT – Thématique « Programmation foncière »**
- Jeudi 25 janvier 2024 : **Commission mer & littoral**

Pour information du Conseil d'administration.

Instances

Secrétariat de direction : 02 98 10 34 16

soisik.dijon@qcd.bzh

Quimper Cornouaille Développement

24 route de Cuzon

CS 40002 - 29018 Quimper Cedex

Tél. 02 98 10 34 00

www.qcd.bzh